



Union Départementale CGT du Lot

Bourse du travail - Place Rousseau - 46000 Cahors

☎ 0565350856 - ud46@cgt.fr

Cahors, le 10 janvier 2024

Monsieur Serge Rigal
Président du Conseil Départemental du Lot
Hôtel du département
Regourd
46004 CAHORS

Objet : invitation cérémonie des vœux 2024

Monsieur le Président,

La CGT du Lot ne sera pas présente à la cérémonie des vœux 2024 à laquelle vous nous avez invité. Par cette lettre nous tenons à vous adresser nos vœux 2024 au regard d'une année 2023 passée et des différents positionnements que vous avez pris.

Cette fin d'année 2023 restera marquée par l'adoption sans débat de la loi dite « asile-immigration », texte discriminatoire qui remet profondément en cause les principes républicains d'égalité et de solidarité. La priorité doit être l'égalité des droits en particulier des droits sociaux, la régularisation de l'ensemble des travailleuses et travailleurs sans papiers et la solidarité avec les migrants. La CGT appelle à la désobéissance civile contre cette loi de la honte et nous saluons votre position prise en ce sens et nous vous invitons à manifester aux côtés de nombreuses associations et organisations, le 21 janvier prochain à Cahors à 14h30 pour demander solennellement que ce texte ne soit pas promulgué.

L'année 2023 a été marquée aussi par une très forte mobilisation sociale unitaire pour s'opposer à la réforme des retraites fondée sur des bases injustes et inefficaces. Face à ce mouvement d'ampleur exceptionnelle de plusieurs mois, soutenu par une très large majorité de la population, qui revendiquait l'ouverture de réelles négociations, ce fut l'intransigeance de l'Etat, le dédain à l'égard des positions syndicales sur un choix de société qui conditionne l'avenir de millions de salariés.

Notre lutte sur la contre-réforme des retraites et comme celle contre la Loi dite de transformation de la fonction publique dont nous exigeons l'abrogation, perdurera. Poursuivant leur entreprise de destruction, dans la lignée de ces deux lois régressives, Macron et son ministre, Guérini, préparent une nouvelle attaque des droits et conquies des fonctionnaires et agent-es public-ques, par le projet APR — Accès-Parcours-Rémunération —. C'est la liquidation pure et simple du statut de la fonction publique dont il s'agit, il nous faut la combattre dès à présent.

Le PLFSS 2024 est un nouveau coup de poignard pour notre système de santé déjà dans un état catastrophique. L'hôpital public, les urgences particulièrement, et les établissements du sanitaire, du médico-social et du social, la médecine de ville sont dans une situation critique en termes d'effectifs et

de conditions de travail des professionnels. Et parallèlement, le système de santé fait face à l'accélération de fermetures de lits, de services et de structures qui accentue le manque d'accès, d'offres et la dégradation de la qualité de la prise en charge pour la population sur tout le territoire. Ainsi, 85 % des Ehpad sont déficitaires et cela se traduit par des suppressions d'emplois dans un secteur en très grande tension et par la dégradation des conditions de travail des agents comme à l'EHPAD de Limogne, malgré les besoins croissants d'accueil des personnes âgées. Tous les indicateurs sont au rouge : épuisement généralisé des soignant·es, dégradation de la santé de la population, maltraitance dans les Ehpad ou les crèches du fait du manque de moyens et du développement du privé lucratif, impossibilité d'accès aux soins, sous-déclaration massive des accidents de travail, déserts médicaux, pénuries de médicaments...

Les services publics et les agent·es et salarié·es qui les font fonctionner ont montré pendant la crise sanitaire, et démontrent chaque jour, leur caractère essentiel et indispensable au service de la population. A souligner en particulier la non-reconnaissance des travailleuses et travailleurs des secteurs du soin et lien social et de leurs missions, ainsi que la dégradation de leurs conditions de travail. Souvent dévalués, sous-payés, sous-qualifiés, freinés dans leur carrière, les personnels, majoritairement féminins, des Ehpad comme celles de la Balme à Limogne et des services d'aide à domicile, dénoncent depuis longtemps leurs conditions de travail. Nous soutenons leurs revendications et exigeons du personnel supplémentaire qualifié et une revalorisation salariale prenant en compte notamment les frais annexes. Le travail, c'est bien sûr les conditions dans lesquelles il s'exerce, mais aussi son sens et son utilité.

Et, pour l'ensemble des agent·e.s et salarié·e.s, la CGT réaffirme son engagement pour l'augmentation des rémunérations et notamment en plaçant au cœur des revendications l'augmentation du point d'indice à 6 euros pour le traitement des fonctionnaires, du SMIC et des pensions à 2000 euros, ainsi que l'application stricte de l'égalité salariale. Au cœur du Conseil Départemental, les agent·es et salarié·es ont également demandé, même si cela n'est qu'une prime qui ne compensera pas l'inflation, l'octroi de la fameuse « prime Macron ». Cela ne peut souffrir d'une fin de non-recevoir de votre part si vous êtes sensible à la situation de vos agent·e.s qui rencontrent des difficultés financières dans ce contexte inflationniste.

La CGT réaffirme que le travail, y compris dans les services publics, n'est un coût que pour le capital qui lui ne produit rien si ce n'est de la misère et de la souffrance. L'état doit doter les collectivités à hauteur des besoins humains et non dans une logique de coût.

Plutôt que d'apporter des réponses à ces revendications, le gouvernement continue ses attaques en règle avec :

- la casse de notre sécurité sociale et de notre système de santé avec le passage en force du PLFSS,
- la remise en cause des droits sur les privés d'emploi et bénéficiaires du RSA,
- la baisse des dotations aux collectivités locales

Le mouvement sur les retraites a mis en évidence la nécessité de revoir les politiques salariales, les politiques d'emploi, de conditions de travail et du temps de travail.

Les passages en force de cette loi par un recours au 49-3, comme pour la loi de finances 2024 ou du PLFSS, affaiblit la démocratie et renforce l'extrême droite.

Dans cette logique d'austérité et d'affaiblissement de la démocratie, la CGT du Lot remet en question certains de vos choix politiques, réalisés sans débat public comme nous le demandons depuis des années, allant à l'encontre des besoins nouveaux de mobilité des populations entre Cahors et Figeac pris au piège par l'envolée des coûts des carburants et à l'encontre des objectifs d'un développement durable nécessaire pour réduire l'impact de l'activité humaine sur l'environnement en favorisant les transports de fret et passager les plus écologiques. Un train équivaut à 50 camions. La dépense annoncée

de 30 millions d'€ pour transformer une voie ferrée en piste cyclable sans compter ce que représentera l'entretien permanent des 13 Tunnels (près de 4kms de galeries), des 234 ouvrages d'art (Ponts route, Pont rail, Aqueducs, ...), de la multitude de murs de soutènements, et tranchées rocheuses, apparait comme une gabegie au regard des priorités pour garantir le mieux vivre des lotois (santé, mobilité, bien vieillir) et l'investissement dans les agent.e.s et salarié.es de vos services.

La question de la sécurité nous oppose également sur ce dossier. Le donneur d'ordre à le devoir d'assurer la santé et la sécurité des salariés des entreprises prestataires qui travaillent au déferrement sans les moyens réglementaires de sécurité (port d'EPI adaptés, travaux en milieu confiné sans évacuation adaptée...) comme nous l'avons constaté. La question de sécurité se posera également pour une piste cyclable qui coupe la route à 51 reprises (passage à niveau) et où circuleront notamment des enfants. Notre département est menacé par la perpétuelle dégradation du service public de transport. La nouvelle injonction européenne sur le fret ferroviaire menace la ligne POLT d'un déclassement. Les lignes s'inscrivent dans des réseaux, œuvrer à rouvrir des petites lignes irrigue le réseau et le renforce, l'inverse l'affaiblit. Comment prétendre défendre une ligne en participant à l'affaiblissement d'un réseau, en l'occurrence par le déferrement d'un axe qui relie Cahors et Figeac ? Un simple moratoire, pour reconsidérer cette question aurait été la plus sage décision dans l'immédiat et pour les générations futures. Au vu de l'évolution du contexte, Il n'est jamais trop tard de se raviser.

Si la CGT dénonce avec la plus grande fermeté toutes les offensives gouvernementales visant à fragmenter notre société, affaiblir les droits des travailleurs et l'accès aux services publics, visant à criminaliser l'action syndicale et visant à affaiblir la démocratie sociale, faisant le lit de l'extrême droite, elle appelle les élus du conseil départemental à les combattre, c'est pourquoi nous appelons de nos vœux le conseil départemental dans ses missions à faire barrière à ces politiques d'austérité tant sur la politique sociale des agent.e.s et salarié.e.s à son service, que sur les politiques sociales envers la population lotoise (grand âge, jeunes enfants, autonomie, solidarités et cohésion sociale, habitat, mobilités, accès aux services publics, accès aux soins...). La CGT appelle de ses vœux le conseil départemental à mettre tout en œuvre pour redonner confiance en la démocratie, peut être en innovant pour rompre avec une verticalité du pouvoir trop installée, notamment par la consultation et le débat public sur les grands projets en territoire où les citoyens et la société civile doivent prendre toute leur place.

Sincères et syndicales salutations.

Le secrétaire Général de l'UD CGT46



Jérôme Delmas